

CIRCUIT REGIONAL
Occitanie Tour Amateur CSO

Circuit d'excellence & de qualification 2020



Cahier des charges CSO 2020

SOMMAIRE

Contenu

1. Présentation du circuit	3
2. Constitution des avant-programmes des concours étapes du « Circuit Régional »..	4
3. Normes techniques en CSO	4
3.a. Programme	4
3.b. Nouveauté 2020 : Médium Tour et Big Tour	4
3.c. Épreuves Préparatoires : valoriser les Jeunes Chevaux.....	5
3.d. Terrain.....	6
3.e. Nom des épreuves du « Circuit Régional »	6
3.f. Limitation du nombre des engagés	6
4. Protocole des remises des prix des épreuves du « Circuit Régional »	7
5. Communication autour du « Circuit Régional »	7
6. Dotation apportée par le CRE Occitanie	8
8. Règlement de remise des prix.....	8

1. Présentation du circuit

Le Comité Régional d'Équitation d'Occitanie propose pour 2020 un circuit régional « d'excellence et de qualification ». Le circuit OT Am est support des Championnats Régionaux. Les cavaliers se qualifient pour la Finale, **les 60 meilleurs de chaque indice pourront prétendre au titre.**

Ce circuit permettra de valoriser les cavaliers de compétition d'Occitanie en leur permettant de se préparer et de se qualifier aux grandes échéances nationales, en participant à des compétitions labellisées sur le territoire régional. Les **épreuves labellisées Grand Régional par le CRE O ont un coefficient de 1,5** pour la computer list nationale FFE.

Les organisateurs des étapes du Grand Régional sont désignés par le CRE, après appel d'offre, dans le cadre d'un partenariat d'Occitanie :

- 6 à 8 **étapes** de 3 jours minimum proposant, au choix lors de l'appel d'offre, des épreuves « *Médium Tour* » (6 étapes) ou « *Big Tour* » (6 étapes). (Toutes les explications se trouvent en paragraphe 3.b)

Dates	Lieux	Médium Tour	Big Tour	Secteur
05 au 08 mars	Saint Gely	X		Med
3 au 5 avril	CH la forêt Vacquiers	X		Pyr
1 au 3 mai	Jump'in Gers	X		Pyr
14 au 17 mai	Vallabarix	X		Med
21 au 24 mai	Assas Jump Nîmes	X		Med
18 au 21 Juin	St Orens		X	Pyr
3 au 5 juillet	Souillac	X		Pyr
27 au 30 Août	Auch Preignan	X		Pyr
10 au 13 septembre	Centaure Nîmes		X	Med
19 au 22 novembre (Finale)	3J Grabels		X	Med

Le Comité Régional d'Équitation s'engage à apporter aux organisateurs des étapes du Circuit Régional une communication et un soutien en termes de dotations (plaques et flots). Ainsi qu'une enveloppe financière de 500€.

Dans le cadre du partenariat, les organisateurs des étapes du Circuit Régional mettent tout en œuvre pour que les étapes de ce circuit soient d'excellente qualité et les plus valorisantes possible. L'accueil des participants sera privilégié et un apéritif de bienvenue sera offert aux participants et partenaires.

Dans le cadre du partenariat, les organisateurs des étapes du Circuit Régional s'engagent à respecter le présent cahier des charges.

Un service médical répondant aux normes fédérales devra être mis en place. La présence d'un médecin est fortement recommandée.

2. Constitution des avant-programmes des concours étapes du « Circuit Régional »

- Nom du concours : « Ville Circuit Régional Occitanie ».
- La présidence du concours est sous la responsabilité de l'organisateur.
- Un chronométreur officiel FFE, équipé d'un chronomètre, doit être prévu à l'avant-programme.
- Des conditions techniques pourront être requises en fonction des spécificités à la demande de la commission régionale de la discipline.

3. Normes techniques en CSO

3.a. Programme

➤ Médium Tour

Jour 1	Limit	Jour 2	Limit	Jour 3	Limit	Jour 4	Limit
115 Prépa	Libre	120 Prépa	Libre	120 Pro 3	Libre	120 Pro 3	Libre
125 Pro 3	Libre	115 Amat	Mini 50	120 Amat	Mini 50	125 Amat	Mini 50
110 Prépa	Libre	0,90 Amat	Libre	0,95 Amat	Mini 50	100 Amat	Mini 50
0,90 Prépa	Libre	100 Amat	Libre	105 Amat	Mini 50	110 Amat	Mini 50
100 Prépa	Libre	125 Pro 3	Libre	130 Pro 2	Mini 50	135 Pro 2	Libre

➤ Big Tour

Jour 1	Limit	Jour 2	Limit	Jour 3	Limit	Jour 4	Limit
115 Prépa	Libre	120 Prépa	Libre	125 Amat	Mini 50	130 Pro 2	Mini 50
125 Pro 3	Libre	130 Pro2	Libre	135 Pro 2	Libre	120 Pro 3	Libre
110 Prépa	Libre	110 Prépa	Libre	105 Amat	Mini 50	110 Amat	Mini 50
0,90 Prépa	Libre	115 Amat	Libre	115 Amat	Mini 50	120 Amat	Mini 50
100 Prépa	Libre	0,95 Amat	Mini 50	100 Amat	Mini 50	140 Pro 1	Libre

Programmes types ci dessus. Le programme devra comporter une épreuve de **vitesse Am3 0,95cm, Am2 105 cm & Am1 115 cm et un Grand Prix Am3 100 cm, Am2 110 cm & Am1 120 cm**, soit 6 épreuves au total sur le week end. Ce sont les épreuves labélisées qualifiantes pour la finale GRO OTAm CSO.

Seules les épreuves surlignées en rose et en jaune doivent être inscrites au programme telles qu'indiqué sur les tableaux.

Il est possible de limiter les épreuves surlignées dans la limite minimum indiquée, 50.

Cependant, il devra, lors de sa réponse à l'appel d'offre, **se positionner sur une étape « Medium Tour » ou « Big Tour » et respecter les conditions qui suivent.**

Un organisateur peut se positionner sur une étape « Big Tour » ainsi qu'une étape « Médium Tour ».

Les concours se dérouleront entre Mars et Novembre 2020.

3.b. Nouveauté 2020 : Médium Tour et Big Tour

La Commission souhaite mettre en place cette année **deux niveaux** de circuits :

- le **Médium Tour** : l'organisateur prévoit dans son programme
 - o une épreuve Amateur Elite Grand Prix cotée à 125 cm
 - o une épreuve Grand Prix cotée à 130 cm
 - o une épreuve Pro 2 Grand Prix cotée à 135 cm
- le **Big Tour** : l'organisateur prévoit dans son programme
 - o une épreuve Amateur Elite Grand Prix cotée à 125 cm
 - o une épreuve Grand Prix cotée à 135 cm
 - o une épreuve Pro 1 Grand Prix cotée à 140 cm.

Ainsi, l'étape comprendra deux épreuves qualificatives par niveau.

NB : Le barème est au choix de l'organisateur.

(Les épreuves précitées sont sous réserve du nouveau règlement fédéral applicable au 1^{er} janvier 2020).

Ces épreuves Grand Prix seront labellisées par la FFE en tant que Grand Régional et auront un **coefficient d'1,5** comptant pour la computer list et les qualifications aux différents Championnats Nationaux.

Les étapes seront supports de détection des jeunes cavaliers d'après les barèmes des Championnats de France des As à savoir :

- Benjamin (maximum 12 ans) : 105-110 cm
- Minime (maximum 14 ans) : 115-120 cm
- Cadet (maximum 16 ans) : 125-130 cm
- Junior (maximum 18 ans) : 140 cm
- Jeune Cavalier (maximum 21 ans) : 145 cm

Par ailleurs, les épreuves organisées sur les étapes du circuit serviront de support pour déterminer le champion régional de chaque niveau Amateur 3, 2 & 1. Un règlement spécifique sera rédigé et communiqué par la Commission sur le site internet du CRE. La dernière étape sera l'occasion de récompenser les champions régionaux.

3.c. Épreuves Préparatoires : valoriser les Jeunes Chevaux

La seconde exigence de la Commission pour cette édition 2020 du circuit du Grand Régional Occitanie de CSO concerne les épreuves Préparatoires qui auront lieu durant ces étapes.

Il sera en effet demandé à l'organisateur de prévoir des **épreuves Préparatoires** répondant aux **normes et tracés des épreuves Jeunes Chevaux**.

Ainsi, l'organisateur portera une attention particulière quant au choix du chef de piste afin qu'il puisse respecter les tracés et soit en adéquation avec l'idéologie associée à ces épreuves.

Pour cela, les chefs de piste officiant sur les étapes du Grand Régional pourront se rapprocher des trois chefs de piste référents désignés par la Commission : Jacob Legros, Bertrand Renaud et Christophe Toms répondront ainsi à toutes leurs questions.

Lors de la dernière étape, une **finale pour les chevaux de 4, 5 et 6 ans** peut être organisée.

3.d. Terrain

Détente : Dimensions minimales 1 500 m² en micro sable. Surface conseillée 2 000 m² et plus.

Concours : Dimensions minimales 3 200 m² en micro sable.

Les pistes en herbe sont autorisées.

Rond de longe

Un bidet devra être prévu sur chaque étape.

Parking camions stabilisé et électrifié.

Douche chevaux non marécageuse et drainée.

Douches et sanitaires hommes/femmes propres.

3.e. Nom des épreuves du « Circuit Régional »

- Les partenaires officiels du « Circuit Régional » pourront bénéficier d'une épreuve à leur nom parmi l'ensemble des épreuves proposées durant le concours étape du Grand Régional.

- Le GP Amateur Élite sera appelé « GP du Comité Régional d'Équitation d'Occitanie », le nom d'un autre partenaire pourra y être associé.

3.f. Limitation du nombre des engagés

Durant les étapes labellisées Circuit Régional, les épreuves seront limitées à la convenance de l'organisateur.

Les invitations « organisateur » sont autorisées, dans la limite fixée par règlement FFE, les engagements terrain également.

Les prix des engagements, invitations, dotations sont libres.

- Remise des prix : **8 prix minimum** dans chaque épreuve du Circuit Régional, le montant des prix distribués sera calculé selon la répartition choisie par l'organisateur.

4. Protocole des remises des prix des épreuves du « Grand Régional »

- Les plaques de toutes les épreuves proposées au cours d'une étape du Circuit Régional devront porter la mention : « Circuit Régional Occitanie 2020 » ; « Discipline » ; « Niveau » ; « Lieu ».

- Les partenaires officiels du Circuit Régional devront être cités au cours des remises des prix de chacune des épreuves proposées au cours d'une étape du Circuit Régional.

- Le Président du CRE, ou son représentant, aura la possibilité de faire une allocution à la demande de l'organisateur.

- Les cavaliers devront recevoir sur l'ensemble des épreuves du concours labellisé « Circuit Régional » de beaux lots. Les remises des prix devront saluer les performances réalisées.

- Un podium sera mis en place pour les trois premiers de chacune des épreuves du Circuit Régional OTAm. Le troisième, puis le second, et enfin le premier de l'étape seront conviés à monter sur le podium. Ensuite, la remise des prix débutera par les félicitations au premier suivies des félicitations au second, etc...

- Une photographie de chaque podium des épreuves et un compte rendu de l'étape Circuit Régional seront réalisés par l'organisateur.

NB : Le podium de l'étape pour un niveau donné est établi par les résultats sur l'épreuve. L'épreuve peut être remportée par un extérieur au CRE Occitanie.

5. Communication autour du « Grand Régional »

- Une communication sera effectuée par le CRE Occitanie.

- Un relais local de promotion et de visibilité doit être mis en place par l'organisateur.

- Le logo du CRE Occitanie, ainsi que le logo des partenaires du Circuit Régional doivent être apparents sur tous les supports de communication mis en place par l'organisateur de l'étape (affiches, programmes...). Les logos seront transmis sur demande par mail par le secrétariat du CRE.

- Des banderoles et des drapeaux publicitaires aux couleurs du CRE peuvent être confiés par le CRE Occitanie aux organisateurs des étapes. Ils devront être présents en bonne place et à proximité du lieu des remises de prix dans le champ photographique.

- Les partenaires officiels du Circuit Régional pourront mettre à disposition des organisateurs des supports publicitaires. Ils devront être présents en bonne place sur le site de compétition.

- Des photos du site, de l'ambiance, des remises de prix, des cavaliers ..., devront être transmises par mail au secrétariat du CRE. Il peut être fait appel à des photographes professionnels des compétitions équestres. Ainsi, il est recommandé de négocier leur venue sur le site afin qu'ils transmettent gracieusement les photos attendues.

6. Dotation apportée par le CRE Occitanie

- 3 trophées (Amateur 1, 2 & 3), destinés au vainqueur de chaque Grand Prix qualificatifs du Circuit Régional OTAm CSO, seront offerts par le CRE Occitanie.

- 8 plaques métal marquées « Circuit Régional **2020** » ; « logo CRE O » ; « Discipline » ; « Niveau » ; « Lieu » ; « 1^{ère} ; 2^{ème} & 3^{ème} place » dans les Grands Prix labellisés seront offertes par le CRE Occitanie pour chacune des étapes du circuit.

7. Partenaires officiels

- Les partenaires officiels du CRE Occitanie auront la possibilité d'exposer sur les étapes

- Les « partenaires officiels » peuvent demander à être représentés par la mise à disposition de supports de communication dans chacune des étapes du circuit.

- La présence des « partenaires officiels » est facultative et doit être définie avec et par chaque organisateur.

- Les organisateurs des étapes qui souhaitent accueillir des « partenaires officiels » doivent prendre contact avec eux et ainsi définir les modalités d'accueil. Un bon accueil devra être prévu.

- Les organisateurs pourront solliciter les « partenaires officiels » qui ont souhaité être présents sur un stand afin que ceux-ci sponsorisent l'étape en lots en rapport avec leurs activités et/ou en cadeaux publicitaires.

- Un plafond maximum de 1 500 € en valeur de cadeaux par « partenaire officiel » présent sur un stand est prévu pour chaque étape. L'organisateur de l'étape doit définir avec les « partenaires officiels » le niveau de partenariat sur l'étape. La présence d'un photographe professionnel de la compétition équestre est souhaitable.

NB : La liste des partenaires officiels aux acteurs du circuit sera transmise au fur et à mesure de sa constitution.

8. Règlement de remise des prix

La participation à la dernière étape du circuit est la Finale elle détermine les Champions Régionaux Am 3, 2, et 1.

Cette remise des prix récompensera les trois meilleurs d'Occitanie par catégorie en CSO. Les 60 meilleurs cavaliers de chaque catégorie peuvent prétendre au titre. Lors de la finale les compteurs sont remis à zéro. Les cavaliers sont départagés sur l'épreuve de vitesse et le grand prix de la Finale.

Principes généraux

Trois classements seront établis pour l'édition 2020 :

- un classement Amateur 3
- Un classement Amateur 2
- Un classement Amateur 1

Pour participer au classement final du circuit, les cavaliers doivent être titulaires Amateur prise dans une structure affiliée ou agréée à la FFE sur le territoire d'Occitanie.

Est pris en compte un seul classement par niveau. Le meilleur classement d'un cavalier dans un niveau donné est pris en compte pour le classement permanent dans le circuit et l'attribution des points associés.

Les cavaliers d'Occitanie sont extraits du classement général des épreuves labellisées Circuit Régional.

Un cavalier ne court pour le classement final du circuit que dans un seul niveau d'épreuve.

Un cavalier ne peut être classé qu'une seule fois dans un niveau donné du circuit.

Chaque cavalier doit avoir participé au minimum dans un même niveau d'épreuve à 3 étapes en CSO.

Une élimination ou un abandon ne peut pas permettre l'attribution de point sur l'épreuve labellisée Circuit Régional.

Les points se cumulent sur l'ensemble des étapes du circuit (voir règlement).

L'ORGANISATEUR DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET S'ENGAGE A RESPECTER LE PRESENT CAHIER DES CHARGES. IL CONFIRMERA CET ENGAGEMENT PAR MAIL AU SECRETARIAT DU CRE.

Pour toute question, le président de la Commission, Christophe Tomps, se tient à votre disposition au 06.68.58.09.99.

(Le présent règlement est susceptible de modifications)

